

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **108 (1982)**

Heft 26

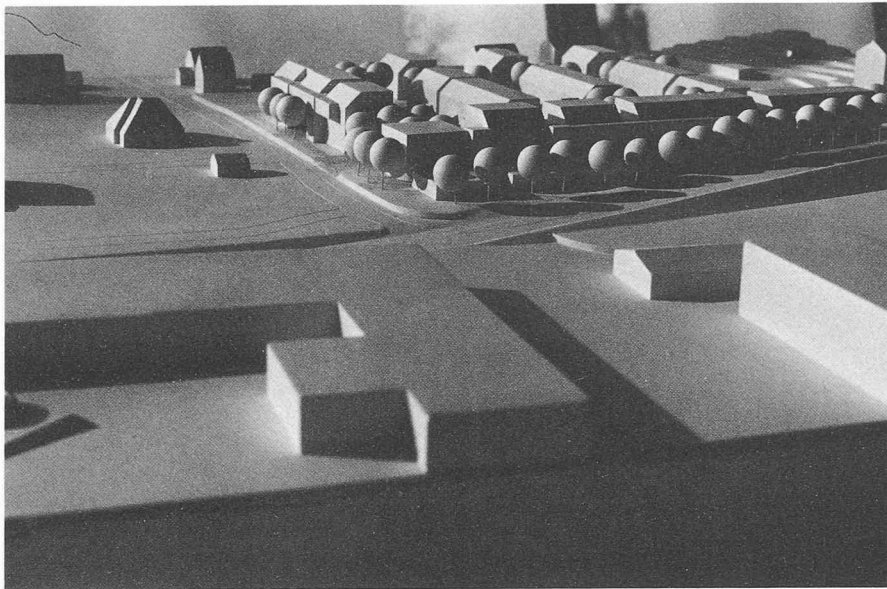
PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Vue de la maquette depuis l'angle nord-est. Au premier plan, les bâtiments industriels existants et, de l'autre côté de la route de contournement projetée, le nouveau quartier qui tourne le dos à la source du bruit et aux vents dominants.

Adresse de l'auteur:
Rodolphe Luscher
Architecte FAS/SIA
Urbaniste FUS
Chemin des Epinettes 1
1007 Lausanne

Actualité

La Suisse a besoin d'ingénieurs du bois!

L'horizon de l'économie suisse du bois s'annonce plutôt sombre: la concurrence croissante faite à l'industrie nationale du bois par les produits étrangers, les changements structurels, le renforcement de la concurrence des autres matériaux et l'introduction de nouvelles technologies complexes, ajoutés au coût traditionnellement élevé du bois brut indigène, menacent d'ébranler profondément la branche. Les représentants de l'économie, de la politique, de la formation et de la science sont unanimes: notre économie du bois et, par suite, notre économie forestière ne peuvent affirmer leur position en Europe que si elles mettent tout en œuvre pour adapter le plus rapidement possible la formation et la recherche aux nouvelles données. Le programme national de recherche «Le bois, source d'énergie et matière première renouvelable» est un pas important dans cette direction. L'élaboration d'un programme pour la formation d'ingénieurs du bois, qui est actuellement en discussion, constitue la démarche suivante.

Le Forum du bois, une commission consultative du Département fédéral de l'intérieur, est le promoteur principal de la création de programmes d'études pour ingénieurs du bois à l'échelon du Technicum (ETS) et de l'Université (EPF).

En effet, seuls des entrepreneurs et des cadres qualifiés, familiarisés avec la technologie moderne et l'économie, peuvent relever avec succès le défi lancé par l'avenir. Du fait de ses qualités naturelles, le bois est une matière première beaucoup plus compliquée que ce qu'on a admis jusqu'à présent. C'est pourquoi



L'adaptation aux conditions actuelles de la technique et du marché est une exigence vitale tant pour l'économie du bois que pour l'économie forestière suisses. (Photo Lignum)

le Forum du bois réclame des ingénieurs du bois possédant de solides connaissances en biologie, technologie et économie. Au cours de leur formation, les étudiants doivent être préparés à appliquer le savoir technique acquis à des problèmes de la pratique.

La Section VI (Economie forestière) de l'EPFZ a demandé à la direction de l'école de créer une Section VIb «Economie du bois» et l'Ecole suisse du bois à Bienne, d'autre part, étudie la carrière dans le domaine de l'économie du bois à l'échelon de l'ETS. Les deux programmes d'études devront être créés en même temps et organisés de telle manière que ceux qui auront terminé leurs études ETS puissent continuer, sans difficulté, à étudier à l'EPF. Il s'agit de donner aux jeunes professionnels le maximum de possibilités d'avancement et de renforcer le prestige des professions du bois. L'économie du bois disposera ainsi de ces personnes tant recherchées, alliant le savoir-faire manuel aux méthodes de travail universitaires. L'économie suisse du bois et, indirecte-

ment, celle des forêts devraient ainsi bénéficier de nouvelles impulsions.

Vie de la SIA

Adaptation du tarif A et révision partielle au 1^{er} janvier 1983 du tarif B

Commandes par des non-membres SIA

L'assemblée des délégués de la SIA a décidé de mettre en vigueur, au 1^{er} janvier 1983, un réajustement des tarifs A et B ainsi qu'une révision partielle du tarif B. La procédure de consultation ayant produit plus de 400 réponses, il n'est en effet pas possible de mettre en vigueur la totalité des règlements d'honoraires à la date initialement prévue. Les membres de la SIA et les abonnés aux normes ont reçu le document correspondant directement. Les non-membres peuvent le demander au secrétariat permanent de la SVIA, à Lausanne (tél. 021/36 34 21). Prix: 25 fr.